

# CAHIER DES CHARGES

## Site de compostage de proximité : bacs en bois

### A. Objectif

Création d'un site de compostage de proximité en bois : qui doit recevoir et transformer en compost in situ les déchets de cuisine et de table des foyers riverains (idéalement maximum 15 foyers pour un bac d'apport de 1000 L).

### B. Contraintes fonctionnelles et réglementaires

Le compostage de proximité implique que **toutes les étapes du processus de compostage se déroulent dans les bacs** à proximité directe du lieu de production des déchets, soit 2-3 minutes à pied maximum des logements. Le compost mûr est utilisé sur les espaces verts sur place ou emporté mûr. Les matières en cours de fermentation présentent des risques sanitaires, elles ne sont déplaçables que sous certaines conditions. **Une réglementation encadre le compostage de proximité** (cf. *Fiche technique n°4 du Réseau Compost Citoyen, pages 5 et 6 en particulier*). Selon le volume de biodéchets à composter : pour la restauration collective ou pour plusieurs foyers, **le site devra répondre à un dimensionnement adapté** (nombre de bacs et volume).

La présence d'une signalétique est obligatoire sur un site de compostage de proximité : panneaux d'identification pour chaque bac et consignes d'utilisation. Le SICTOM les fournit gratuitement aux communes pour les sites de compostage partagés qu'il encadre. Les établissements devront également équiper leurs bacs de signalétique pour que le personnel puisse rapidement se repérer et en avoir un usage adapté, même en cas de remplacement.

La commande des bacs devrait être précédée d'un diagnostic validé par un maître-composteur, afin de garantir leur fonctionnalité. Celui-ci assurera le suivi du site. Tout site de compostage de proximité doit être géré par des personnes formées.

### C. Contraintes techniques

#### Besoins fonctionnels des bacs

- 1) Les bacs ont quatre faces perpendiculaires au sol et fixées entre elles.
- 2) Les bacs n'ont pas de fond, ils seront posés à même la terre sur une plateforme terrassée.
- 3) Les planches composant les parois des bacs se touchent, elles ne sont pas volontairement espacées. Un excès d'aération va entraîner un dessèchement des matières.
- 4) La face avant des bacs doit obligatoirement pouvoir s'ouvrir en totalité, afin de sortir le contenu facilement. Généralement : système de planches empilées horizontalement et maintenues par une double glissière.
- 5) Les bacs comportent un couvercle protégeant l'intérieur de l'excès d'eau (pluie, neige) et du dessèchement (vent, évaporation).
- 6) Les couvercles doivent être suffisamment légers pour une ouverture quotidienne : être composés à minima de deux parties (une fixe et une amovible pour l'approvisionnement).
- 7) Les couvercles doivent pouvoir être maintenus semi-ouverts le temps de l'approvisionnement : installation d'une chaînette ou système de maintien du couvercle en position semi-ouverte.
- 8) Lors des déplacements de matières : rien ne doit gêner le passage d'un outil entre deux bacs. Les chaînettes des couvercles doivent pouvoir être retirés facilement et manuellement (crochet, maillon rapide ; sans outillage spécifique).

#### Dimensions

Une capacité et des dimensions seront choisies selon les besoins du site (peu ou beaucoup de participants). Par exemple :

- |   |   |
|---|---|
| a. 80 L.x 100 l.x80 H. (contenance 640 L)     | b. 100 L.x 100 l.x80 H. (contenance 800 L)    |
| c. 100 L.x 100 l.x100 H. (contenance 1 000 L) | d. 100 L.x 120 l.x100 H. (contenance 1 200 L) |

## Résistance

1) Les composteurs devront résister à un climat contraignant, à savoir froid et neige en hiver ; sec et ensoleillé l'été. Plusieurs solutions sont possibles :

- a. Traitement du bois utilisé (huile de lin et essence de térébenthine)
  - b. Choix d'un bois imputrescible adapté à ces contraintes, le Douglas par exemple.
  - c. Fixer une couche isolante de géotextile à l'intérieur du bac
- Attention : Les composteurs ne doivent pas subir de traitement autoclave, néfaste aux décomposeurs.

2) Une épaisseur de 2,5 cm pour les planches pour assurer la robustesse.

3) Des attaches et des charnières galvanisées résistantes à une utilisation répétée.

4) L'assemblage par vis assure un bon maintien des planches et la possibilité d'en changer, contrairement aux clous.

5) Les planches de l'avant du couvercle seront sollicitées : prévoir le maintien complet des planches du couvercle avec des tasseaux. Ce qui implique des découpes sur la planche supérieure de la face de devant.

## Besoins optionnels

1) Une hauteur de bac limitée à 80 cm facilite l'accès et la gestion à une diversité de personnes.

2) Des couvercles s'ouvrant en totalité (4 charnières par couvercle) offre un meilleur confort de mouvement lors des déplacements de matières.

3) Une grille anti rongeur fixée au fond des bacs ajoute de la résistance au maintien des parois ensemble en plus d'empêcher l'intrusion de rongeurs.

4) Des poignées facilitant l'ouverture du couvercle assurent que celui-ci sera refermé avec soin.

5) Généralement une griffe est fixée au bac d'apport pour permettre aux usagers d'étaler leurs biodéchets et une pelle (ou casserole légère par exemple) dans le bac à broyat pour s'en servir et en ajouter sur les biodéchets apportés.

## D. Livraison

Les bacs en bois seront montés sur place ou directement déposés sur un terrassement plat et à même la terre.

## E. Usages des bacs sur le site

- 1) Les bacs auront des usages précis selon le contexte. Ces fonctions peuvent évoluer pour s'adapter à la situation, si la vitesse de remplissage est plus rapide que prévu par exemple.
- 2) L'espace devant les bacs doit rester suffisant pour circuler et réaliser les opérations.
- 3) L'accès au site doit être carrossable pour assurer l'approvisionnement facile en matière sèche et emporter le compost mûr hors du site.
- 4) L'accès à un point d'eau à proximité est un atout : rinçage des bio-seaux sur place et arrosage du compost si trop sec.

Exemple 1 (Saint-Julien-Chapteuil 2025 – bacs de 900 L)



Trois bacs : réserve de broyat, apport, maturation. Convient à un remplissage de 6 mois au minimum (lent).

Exemple 2 (extension Chambon-sur-Lignon 2025-bacs de 1000 L)



L'ajout d'un bac de maturation supplémentaire. Convient à un remplissage de 3-4 mois.

Exemple 3 (extension Dunières 2025 -bacs de 640 L)



Ici, 5 bacs : au milieu le broyat ; de chaque côté un bac d'apport (n°1 et 2) et encore de chaque côté un bac de maturation (n°1 et 2). Convient à un remplissage de 2 mois (très rapide).